

Commune de MARCILLY

Département de Seine-et-Marne

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique

Echelle: 1/2000

PLU approuvé par délibération en date du



Siège social: 12C rue Victor Hugo, 80440 BOVES
Agence Centre - Est: Chemin des Huguenots - CASV - Place REGNAULT, 28000 VALENCE
contact@ingeter.fr

Eléments du PLU

Zonage

Ua

Ux

2AU

A

Azh

N

Nzh

Nzhe

Limites des zones

Prescription surfacique

Espace boisé classé

Emplacement réservé

Elément de paysage (L151-19 et L151-23)

Bâtiment agricole susceptible de changer de destination

Prescription linéaire

Chemins à laisser ouvert à la circulation publique (L 151-38))

Route à trafic important

Autres éléments

Parcelles

Bati

Cours d'eau

Commune

Eléments remarquables du paysage	
Eléments remarquables du paysage 1 - Source	
Eléments remarquables du paysage 2 - Puit	
Eléments remarquables du paysage 3	
Eléments remarquables du paysage 3 - Colombier	
Eléments remarquables du paysage 4 - Andenne Mainie, école	
Eléments remarquables du paysage 5 - Eglise	
Eléments remarquables du paysage 6 - Puit	

Emplacements réservés	Aire (en m²)	Bénéficiaire
Emplacement réservé 1 - Station d'épuration	535	Commune
Emplacement réservé 2 - Réserve incendie	110	Commune
Emplacement réservé 3 - Renforcement voirie rue Neuve	300	Commune
Emplacement réservé 4 - Réserve incendie	100	Commune

